



**l'Assurance
Maladie**
RISQUES PROFESSIONNELS
Agir ensemble, protéger chacun

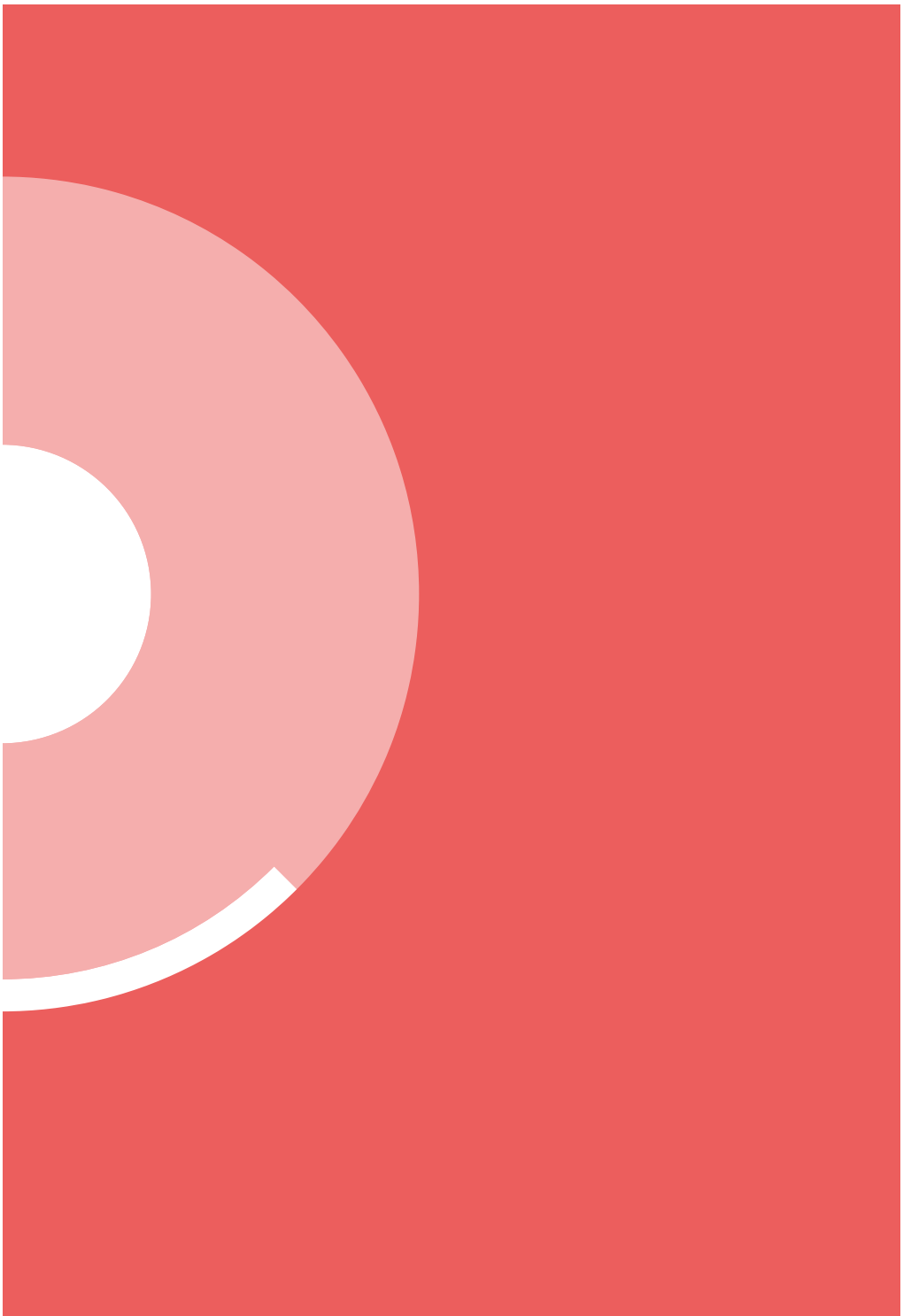
VOTRE INTERLOCUTEUR EN RÉGION

Carsat Retraite
& Santé
au travail
Normandie



**Investir dans la santé de
vos salariés, c'est améliorer la
performance de votre entreprise !**

Protéger vos salariés, c'est protéger votre entreprise



SOMMAIRE

Œuvrez pour la santé au travail de vos salariés pour améliorer vos résultats	4
Recevez un accompagnement personnalisé	5
Investissez grâce aux aides financières	6
Formez et informez-vous	7
Analysez votre tarification et réduisez vos cotisations	8
Les actions prioritaires nationales	10
Les actions prioritaires régionales	17

Œuvrez pour la santé au travail de vos salariés pour améliorer vos résultats

Des bénéfices concrets pour votre entreprise

Réduire les coûts

En investissant dans la prévention, les entreprises peuvent réduire les coûts directs (*indemnisation des victimes*) et indirects (*absentéisme, retards, désorganisation*) liés aux accidents de travail et maladies professionnelles.

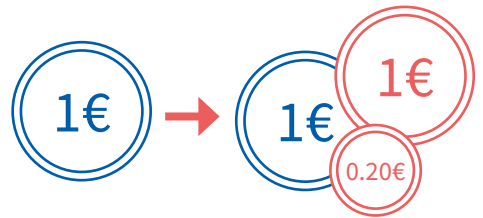
Améliorer l'efficacité et la productivité

La prévention favorise des modes de production plus sûrs et plus efficaces, ce qui conduit à une meilleure qualité des produits et à une organisation du travail plus adaptée. Des salariés en bonne santé sont plus engagés, plus motivés et moins absents. Moins d'accidents, c'est moins d'arrêts de travail et une productivité renforcée.

Motiver les salariés et valoriser l'image de marque

En plaçant l'humain au cœur des préoccupations, la prévention améliore la qualité de vie au travail ce qui augmente la motivation et l'implication des salariés. Un environnement de travail sécurisé et sain attire les talents, réduit le turnover et améliore l'image de vos entreprise auprès de vos partenaires et clients.

Gagner en retour sur investissement



1€ investi dans la prévention des risques professionnels rapporte en moyenne 2.20€/an et par salarié.

Source : Eurogip, 2017

Moins d'accidents, c'est moins d'arrêts de travail et une productivité renforcée.



Recevez un accompagnement personnalisé

Un accompagnement sur mesure, adapté à la taille et aux besoins de votre entreprise

Nos ingénieurs-conseils et contrôleurs de sécurité sont des professionnels, experts en prévention des risques professionnels. Ils interviennent dans votre entreprise pour vous aider à :

Diagnostiquer vos risques et proposer des solutions adaptées à votre entreprise

Élaborer un plan d'actions sur mesure afin de mettre en place des actions efficaces pour prévenir les risques

Optimiser vos investissements en prévention grâce aux conseils apportés



Prenez rendez-vous pour un accompagnement

Investissez grâce aux aides financières

Des subventions pour vous aider à financer vos démarches de prévention



Subvention prévention

Pour les entreprises de moins de 50 salariés, des subventions sont proposées pour soutenir vos projets de prévention. Ces aides financières sont conçues pour vous aider à mettre en place des mesures efficaces et durables pour la sécurité de vos employés.



Contrat de prévention

Destiné aux entreprises de moins de 200 salariés, le contrat de prévention est un accompagnement personnalisé qui vous permet d'identifier les risques spécifiques à votre activité et à mettre en place des solutions adaptées.



Subvention des travailleurs indépendants

Destinée aux travailleurs indépendants, cette subvention est un accompagnement personnalisé qui vous permet d'identifier les besoins spécifiques à votre activité et de mettre en place des solutions adaptées pour améliorer vos conditions de travail et votre sécurité.

Subvention « Prévention des risques ergonomiques »

Quel que soit votre secteur d'activité ou la taille de votre entreprise, cette subvention vise à réduire les risques liés aux troubles musculosquelettiques et à améliorer le bien-être de vos salariés.

Formez et informez-vous

Pour mettre en place une démarche efficace et durable

Formations sur mesure

Nous proposons des formations adaptées à tous les acteurs de la prévention en entreprise :

- **Pour les dirigeants :** Développez votre culture de la prévention, et identifiez les enjeux pour votre entreprise.
- **Pour les salariés en charge de la santé et la sécurité en entreprise :** Formez-vous pour acquérir des méthodes et outils permettant les bonnes pratiques au quotidien.

Retrouvez toutes les formations disponibles sur notre site internet :

<https://www.carsat-normandie.fr/home/entreprises/prevenir-risques-professionnels/se-former-a-la-prevention.html>

Documentation technique

La Carsat Normandie peut analyser vos demandes et vos besoins afin d'apporter des réponses personnalisées et adaptées à votre quotidien.

L'offre documentaire s'inscrit dans cette démarche de prévention des risques professionnels et s'appuie sur le réseau d'expertise de l'INRS et de l'ensemble des Carsat.

Retrouvez toute la documentation disponible sur notre site internet :

<https://www.carsat-normandie.fr/home/entreprises/guides-a-telecharger/notre-offre-documentaire.html>

Analysez votre tarification et réduisez vos cotisations

Comprendre et suivre ses cotisations risques professionnels

Comment ça marche ?

Toutes les entreprises cotisent pour que tous les salariés soient couverts en cas d'accident du travail ou de maladie professionnelle.



C'est une assurance **équitable** qui incite à la **prévention**

Qui est concerné ?

Tous les établissements comptant au moins un salarié.



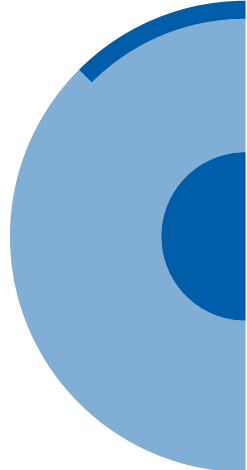
Industrie



Commerce



Services

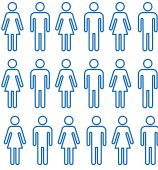


Quels risques sont couverts ?

- Les maladies professionnelles
- Les accidents du travail
- Les accidents de trajet

Comment est-ce calculé ?

Le taux de cotisation est calculé selon l'effectif et en fonction des risques réels de l'entreprise ou de son secteur d'activité.



Moins de 20 salariés*

**et pour les établissements créés depuis moins de 3 ans et certaines activités (banques, action sociale, etc.)*



De 20 à 149 salariés



Au moins 150 salariés







Les actions prioritaires nationales

La Carsat Normandie concentre ses moyens sur les priorités nationales en fonction de la fréquence et de la gravité des accidents

La prévention de la sinistralité

Les actions menées par la Carsat Normandie

Réaliser une analyse de tous les AT mortels (dont malaises, routier mission et trajet, suicides) avec les CPAM pour prévenir la répétition de l'accident,

Agir prioritairement sur les chutes,

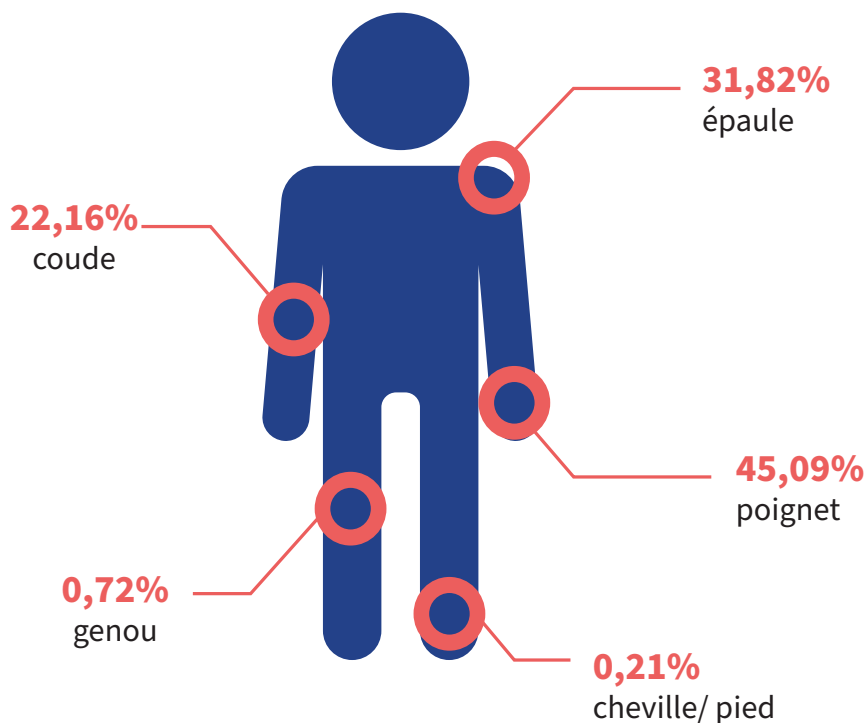
Accompagner les établissements à sinistralité élevée pour réduire celle-ci et le coût associé.



OBJECTIF

Prévenir la répétition des Accidents du Travail (AT) graves et mortels et réduire la sinistralité.

Les Troubles Musculosquelettiques (TMS)



OBJECTIF

Baisser la sinistralité due aux TMS, aux lombalgies et aux accidents du travail liés aux manutentions manuelles par la mise en œuvre d'une démarche de prévention au sein de l'entreprise et par l'offre de service TMS Pros.



Les risques du secteur BTP



Depuis de nombreuses années, nous accompagnons les entreprises du secteur du BTP, où les conditions de travail peuvent être difficiles. Désormais, nous étendons notre accompagnement aux maîtres d'ouvrage, responsables de la conception et de la réalisation des chantiers de construction, et donc pleinement acteurs et responsables des risques d'accidents du travail sur ces chantiers.



OBJECTIF

Aider les maîtres d'ouvrage à intégrer la prévention des risques professionnels dès la phase de conception de leur projet, et à assurer un suivi rigoureux à chaque étape de l'opération.

Les chantiers de construction de maisons individuelles sont encore trop souvent le théâtre d'accidents du travail graves, voire mortels, et les conditions de travail et d'hygiène y sont souvent insuffisantes.

Nous accompagnons les entreprises du secteur du BTP et les maîtres d'ouvrage pour améliorer ces conditions et réduire les risques.



OBJECTIF

Généraliser l'utilisation des échafaudages de pied et protéger les ouvertures dans les dalles (trémies) pour minimiser les risques de chutes de hauteur. Déployer des bases-vie pour améliorer les conditions de travail des compagnons.





Les risques chimiques

Présents dans tous les secteurs d'activité, les produits chimiques peuvent avoir des effets immédiats sur la santé telles que les intoxications, les brûlures, les allergies ou des effets différés, tels que les cancers.

OBJECTIF

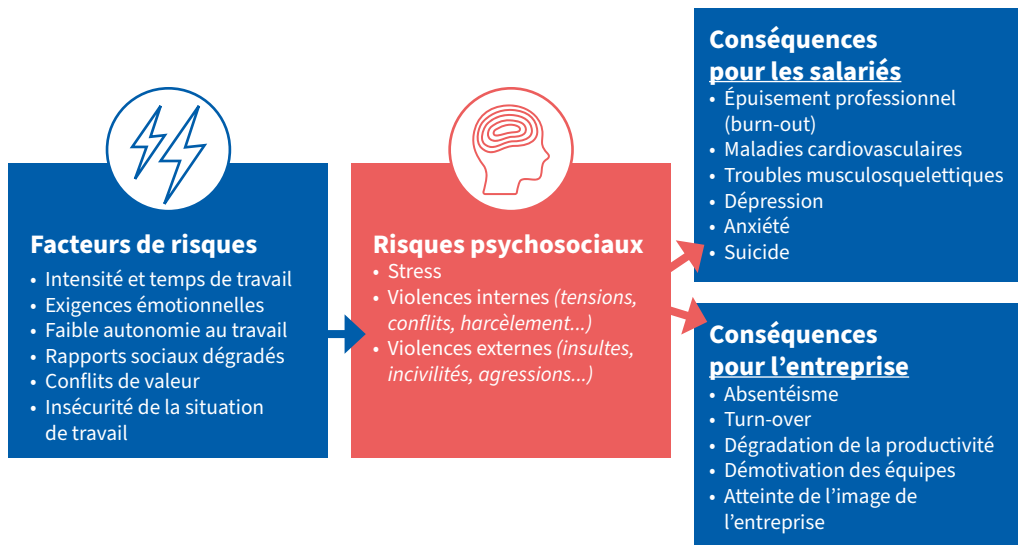
Accompagner la prévention des risques chimiques avec la démarche « Risques Chimiques Pros » qui permet d'évaluer les risques, de définir, de planifier et de suivre les actions afin de réduire l'exposition des salariés.



Les ressources essentielles pour mener une démarche sur ce secteur
sur notre site internet :

[https://www.carsat-normandie.fr/home/entreprises/prevenir-vos-risques-professionnels/
risques-chimiques-professionnels.html](https://www.carsat-normandie.fr/home/entreprises/prevenir-vos-risques-professionnels/risques-chimiques-professionnels.html)

Les risques psychosociaux



Avec les évolutions du monde du travail, la prise en compte des risques psychosociaux (RPS) est devenue cruciale. Tous les secteurs d'activités sont concernés, et l'impact sur la performance globale des entreprises est significatif.

OBJECTIF

Mettre en oeuvre une démarche de prévention des RPS pour réduire l'absentéisme et le turn-over, améliorer l'ambiance de travail et renforcer la performance globale de l'entreprise.



Les ressources essentielles pour mener une démarche sur ce risque sur notre site internet :

<https://www.carsat-normandie.fr/home/entreprises/prevenir-vos-risques-professionnels/risques-chimiques-professionnels.html>

et celui de l'INRS :

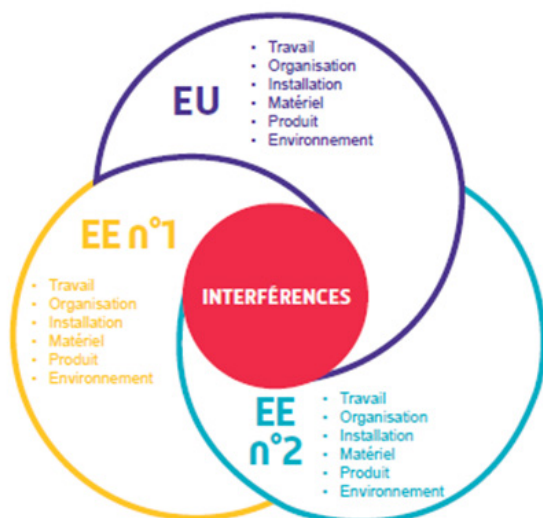
<https://www.inrs.fr/risques/psychosociaux/ce-qu-il-faut-retenir.html>



Les actions prioritaires régionales

La Carsat Normandie concentre ses moyens sur les priorités régionales en fonction des spécificités du bassin d'emploi normand.

Les risques liés à l'utilisation d'entreprises extérieures



De nombreuses entreprises font appel à des entreprises extérieures pour exécuter des travaux ou des prestations de service. Ces interventions, bien que réglementées, peuvent engendrer des risques graves dus aux interférences avec les autres intervenants, qu'il est crucial de prévenir et de maîtriser via un plan de prévention.



OBJECTIF

Créer des outils et mener des actions ciblées pour inciter les entreprises utilisatrices et extérieures à mettre en place des organisations permettant des analyses de risques opérationnelles.

Les ressources essentielles pour mener une démarche sur ce risque sur notre site internet :

<https://www.carsat-normandie.fr/home/entreprises/prevenir-vos-risques-professionnels/plan-de-prevention.html>

Les risques liés à l'ouverture des conteneurs

Les échanges mondiaux de marchandises, principalement effectués par conteneurs, exposent les opérateurs à des risques chimiques, tels que les produits de fumigation et les composés organiques volatils. Ces expositions peuvent avoir des effets immédiats ou retardés sur la santé des travailleurs chargés de l'inspection, du dépotage et de l'entretien des conteneurs.



OBJECTIF

Faire connaître les actions de prévention et rendre les entreprises autonomes dans la maîtrise des risques d'exposition aux polluants toxiques lors de l'ouverture et du dépotage des conteneurs.



Les ressources essentielles pour mener une démarche sur ce risque sur notre site internet :

<https://www.carsat-normandie.fr/home/entreprises/prevenir-risques-professionnels/dans-votre-secteur-d-activite/conteneurs.html>

Les risques du secteur de l'aide à domicile



Prévention des risques professionnels
au domicile des personnes âgées
ou handicapées

RECOMMANDATION (EN TEST RÉGIONAL)
DU COMITÉ TECHNIQUE RÉGIONAL 3
[Activités de Services]

Le secteur de l'aide à domicile connaît une progression constante de la sinistralité. Sur l'ensemble des accidents du travail en Normandie, 5,4 % se sont produits dans ce secteur, alors même que ce dernier ne représente que 1,3 % des effectifs. Avec la volonté de favoriser le maintien à domicile dans un contexte de vieillissement de la population, les difficultés liées au recrutement et à la fidélisation des salariés, la santé au travail devient une préoccupation majeure.



OBJECTIF

La Carsat Normandie et le Comité Technique Régional a élaboré une recommandation régionale pour la prévention des risques professionnels au domicile des personnes âgées ou handicapées. Une expérimentation sur la période 2023-2027 vise à tester et déployer ces bonnes pratiques à grande échelle.

Les ressources essentielles pour mener une démarche sur ce risque
sur notre site internet :

<https://www.carsat-normandie.fr/home/entreprises/prevenir-vos-risques-professionnels/secteur-sanitaire-medico-social.html>



Les risques du secteur Energies Marines Renouvelables (*Eolien Offshore / Hydrolien*)

La région Normandie est fortement impactée par les projets éoliens et hydroliens. L'implantation d'industries majeures et le développement de parcs offshore vont générer d'ici 2035 plusieurs milliers d'emplois directs et indirects.



OBJECTIF

Accompagner la phase d'entrée en production industrielle et la maintenance des équipements pour garantir que les entreprises identifient les risques et mettent en œuvre des mesures de prévention adaptées.

Les ressources essentielles pour mener une démarche sur ce risque
sur notre site internet :

<https://www.carsat-normandie.fr/home/entreprises/prevenir-vos-risques-professionnels/energies-marines-renouvelables.html>

Les risques de la radiographie industrielle



La radiographie industrielle est une méthode de contrôle non destructif utilisant des sources radioactives de très haute activité pouvant présenter des risques sanitaires importants. Elle vise à détecter les éventuels défauts des pièces industrielles et ouvrages. Les leaders du secteur ont uni leurs forces pour créer une charte de bonnes pratiques, visant à prévenir les risques, garantir la sécurité des salariés, et faciliter l'application des réglementations tout en modernisant les pratiques.



OBJECTIF

Maintenir l'élan de ces 15 dernières années en encourageant la collaboration au sein du comité de suivi et lors des réunions plénières (veille réglementaire, partage d'expériences et de techniques innovantes) et en réalisant la promotion active de la charte pour augmenter le nombre d'adhérents.

Les ressources essentielles pour mener une démarche sur ce risque sur notre site internet :

<https://www.carsat-normandie.fr/home/entreprises/prevenir-vos-risques-professionnels/nuisances-physiques.html>

Contactez-nous

Par e-mail

Pour la prévention des risques professionnels :
prevention@carsat-normandie.fr

Pour toute demande d'aide financière :
subventionprevention@carsat-normandie.fr

Pour la tarification AT/MP :
tarification@carsat-normandie.fr

ou par téléphone

Au **36 79** (*gratuit + prix appel*)
du lundi au vendredi de 8h30 à 17h30

